

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 42 Citoyenneté			
Code	PEGR2B42FR	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be) Giovannina ROSA (giovannina.rosa@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be) Marie GOBERT (marie.gobert@helha.be)</p> <p><u>HELHa Loverval</u> Camille PROVOST (camille.provost@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE permet à l'étudiant d'approcher un ensemble de questions éthiques et sociales, liées à la diversité culturelle et à la dimension de genre, tant dans le monde scolaire qu'extra-scolaire.

Elle vise également à sensibiliser les étudiants à l'ouverture des exploitations pédagogiques en dehors de l'école.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
 - 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques

3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité l'étudiant sera capable de:

- cerner les enjeux de la multiculturalité et de la citoyenneté ;
- repérer les préjugés et stéréotypes liés à la multiculturalité et à la dimension du genre;
- mettre en œuvre des actions pédagogiques permettant de lutter contre toute forme de discrimination;
- d'adopter une posture réflexive

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGR2B42FRA Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre 30 h / 1 C

PEGR2B42FRB Ouverture de l'école vers l'extérieur 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR2B42FRA Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre 10

PEGR2B42FRB Ouverture de l'école vers l'extérieur 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Les deux activités d'apprentissage abordent des thématiques communes de vivre ensemble et d'ouverture à la pluralité. Elles s'inscrivent dans une volonté de renforcer la responsabilité citoyenne de nos étudiants transférable dans un environnement professionnel. La cohérence pédagogique du rassemblement de ces AA est donc fondée sur le fait que celles-ci sont toutes les deux associées au développement de compétences liées à la citoyenneté

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre			
Code	22_PEGR2B42FRA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage vise à aider les étudiants à acquérir une posture d'ouverture et de décentration autour des questions socioculturelles. Les activités emprunteront des concepts à la sociologie, à l'anthropologie ainsi qu'à la philosophie et elles se diviseront autour de trois grands axes :

- La diversité culturelle
- La diversité sociale
- La dimension de genre

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce module permettra à l'étudiant de mettre en chantier les compétences suivantes :

- Appréhender le cadre légal relatif à la discrimination et aux conséquences de ce dernier sur la pratique professionnelle.
- Nourrir sa curiosité vis-à-vis de la culture de l'autre.
- Prendre du recul par rapport à ses propres réflexes identitaires et ethnocentriques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pour une meilleure appréciation des situations interculturelles, il convient de prendre conscience de ses propres cadres de référence. Dans ce large contexte, il conviendra de faire un détour théorique et d'analyser la source des stéréotypes et préjugés de même que l'impact désastreux que peuvent avoir (dans le cadre de l'enseignement ou ailleurs) certains comportements discriminatoires.

Les notions de culture, de constructions sociales et de discrimination joueront un rôle déterminant.

Démarches d'apprentissage

Cours ex-cathedra.

Exercices.

Différents supports (ex. vidéos) illustrant le propos.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une séance de questions/réponses sera planifiée avant l'examen.

2.14.0.0

Sources et références

Colombi, D. (2020, 15 janvier). Où va l'argent des pauvres : Fantômes politiques, réalités sociologiques. PAYOT.

Légal, J. & Delouée, S. (2021, août 11). Stéréotypes, préjugés et discriminations - 3e éd. (Les Topos). DUNOD.

Michel, A. (2007). Le féminisme. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.miche.2007.01>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Slides.

2.14.0.0

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

Exam2.14.0.0ExEx

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

2.14.0.0

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ouverture de l'école sur l'extérieur			
Code	22_PEGR2B42FRB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie GOBERT (marie.gobert@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage permet de développer une facette de la créativité

Objectifs / Acquis d'apprentissage

C.3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.

3.3. Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Initiation au sketchnote

Démarches d'apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).